

<https://essaillon-sederon.net/Le-Mesclun-du-Trepoun-347>

Le Mesclun du Trepoun

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 50 à 59 - Lou Trepoun 56, Juin 2014 -

Date de mise en ligne : lundi 26 juin 2017

Date de parution : juin 2014

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

Sommaire

- [Maurice Gontard](#)
- [Les moulins de Séderon](#)
- [Bulletin des amis de Marcel Pagnol](#)
- [La Revue Drômoise](#)
- [Barret de Lioure – Il y a 70 ans, il échappe par miracle à la tragédie d'Izon](#)

Maurice Gontard

– Mme Gontard a offert à l'Essaillon, par l'entremise de Mme Josette Fournié, d'Eygalayes, plusieurs des livres écrits par son mari. Font partie du lot les principaux ouvrages que Maurice Gontard a consacrés à l'histoire de l'école en France durant le XIXe siècle, domaine dans lequel il était un grand spécialiste.

Il y a également son livre consacré à « **la Bourse de Paris** ». Voilà qui peut paraître bien loin de Séderon, sauf à se souvenir que Maurice Gontard avait aussi publié une étude passionnante et très documentée sur « **les agents de change et la Bourse de Marseille** ». On sait que plusieurs enfants du pays furent des acteurs essentiels de cette institution, ce que Maurice Gontard soulignait dans les remerciements de son avant-propos :

« Je n'ai garde d'oublier mon vieil ami Georges Imbert-Aumage avec qui je me suis si souvent entretenu de ce travail dans nos promenades en montagne, à qui j'avais régulièrement recours lorsqu'il s'agissait de questions techniques intéressant le marché, ou de valeurs marseillaises aujourd'hui disparues. »

Il y a là certainement matière à un futur article.

Les moulins de Séderon

– Le déchiffrement récent par Sandy Andriant de documents du début du XVIIe siècle permet d'apporter quelques précisions sur l'histoire des moulins de Séderon présentée dans le n° 53 du Trepoun.

Dans une enquête de 1324 sur la seigneurie de Séderon, sept moulins sont inventoriés. Comme c'est souvent le cas dans ces temps anciens, ces moulins devaient être de petits engins rudimentaires installés directement sur la rivière et composés d'un couple de meules horizontales de faible taille monté sur un axe vertical muni à sa base de pales sur lesquelles agit le courant.

A la fin du XVIe siècle, seul le moulin dit du Champ Dolent, situé à l'emplacement de l'actuel moulin de Saint Pierre, est utilisé par les habitants de Séderon. Cet engin plus important, plus performant et plus robuste a sans doute été construit par le seigneur de l'époque, assuré de pouvoir le rentabiliser grâce au droit féodal qui lui permet de contraindre les habitants de son fief à l'utiliser. Le moulin est équipé d'un seul couple de meules horizontales et son alimentation en eau se fait par une prise sur la Méouge et une écluse.

Le 27 février 1602, la Communauté de Séderon achète ce moulin à Jacques de la Tour, seigneur de Saint Sauveur, pour 3.000 livres. Dans cette vente, Jacques de la Tour semble intervenir avec le consentement plus ou moins forcé du propriétaire du moulin, Jacques de Boche, seigneur de Séderon. Par son mariage en 1583 avec Jeanne de Sade, il est le beau-frère d'Honorade de Boche, sœur de Jacques de Boche. Depuis 1581, il est sans doute à la tête des troupes protestantes qui occupent Séderon. Quoi qu'il en soit, la vente est confirmée le 24 octobre 1634 par un acte signé de la main d'Honorade de Boche, seigneur de Séderon à l'époque.

En 1614, parce que **la vidange de l'eau** du moulin est **tellement comble à raison du gravier que les rivières de ce lieu y ont amené**, le moulin du Champ Dolent devient inutilisable et la Communauté décide de construire un

autre moulin à ses frais. Le moulin dit de Courbon est ainsi construit entre 1614 et 1623 à l'emplacement de l'actuel moulin de Sainte Barbe. Il comporte deux meules et son alimentation en eau est assurée par une prise sur la Méouge et une écluse.

En 1640, la Communauté ne peut plus payer ses dettes et l'Intendant de Provence l'oblige, comme 80 autres Communautés provençales **impuissantes** (c'est-à-dire insolvables), à céder à ses créanciers la propriété des deux moulins et une partie de ses autres biens communaux. L'opération d'estimation des biens de la Communauté, de vérification et de liquidation de ses dettes fut sans doute vécue de façon douloureuse par les habitants. Elle est en effet exécutée sur place, pendant une trentaine de jours à l'automne 1640, par un avocat commis à cet effet et assisté d'un notaire, d'un greffier et d'un arpenteur. Les 24 créanciers de la Communauté sont représentés sur place par un syndic.

En 1688, les moulins sont la propriété du seigneur de Séderon pour la moitié, du seigneur de Montbrun pour un quart et du seigneur d'Ainac pour un quart.

En achetant en 1755 le fief de Séderon, Jacques Segond semble s'être rendu propriétaire de la totalité des moulins. Il est en effet le seul propriétaire déclaré dans une enquête réalisée à La Révolution sur les biens des émigrés.

[Pierre MATHONNET]

Bulletin des amis de Marcel Pagnol

[no de 2014] – un article de Georges Merentier intitulé « **souvenirs d'enfance... à Lachau** » y relate les liens entre la famille Pagnol et Lachau. L'auteur évoque aussi Madeleine Jullien, seconde épouse de Joseph Pagnol. Il a pour cela puisé, avec notre accord, beaucoup de renseignements et d'iconographie dans « **à l'ombre de la gloire de mon père** » [Trepoun no54 – Georges POGGIO].

La Revue Drômoise

a publié sous la signature d'**Alexandre Costantini**, dans son no548 de juin 2013, une étude complète sur les plaques de cocher de la Drôme. Lecture recommandée à tous ceux qui veulent en savoir un peu plus sur un sujet qu'Alexandre Costantini nous avait présenté dans le Trepoun n°54.

Barret de Lioure – Il y a 70 ans, il échappe par miracle à la tragédie d'Izon

Au printemps 1943, la traque allemande aux jeunes gens pour les envoyer en Service du Travail Obligatoire, le fameux S.T.O., amène Robert Saurel, 22 ans, habitant Violès (Vaucluse) à quitter ses parents pour gagner la montagne des Baronnies Provençales.

Il arrive ainsi à Barret-de-Lioure, à la ferme de Baïs (aujourd'hui Cossanteli) où il est accueilli chaleureusement par les époux Moschetti-Nicolas (la famille Nicolas est installée à Baïs depuis plus de 60 ans). Les agriculteurs n'ont pas d'enfant et Robert, un grand gaillard, est une aide précieuse pour les travaux des champs.

Après quelques mois dans ce cocon familial, Robert éprouve quand même le besoin de rejoindre le maquis. A l'officier recruteur qui lui demande de prendre un pseudonyme, pris de court, Robert dit « Pistole » en référence au pistolet que son interlocuteur porte à la ceinture. Voilà donc notre « Pistole » en formation dans le maquis Ventoux basé dans la commune d'Eygayes. L'hiver se passe en actions diverses jusqu'au 21 février, veille du mardi gras que les maquisards ont décidé de fêter. Robert rend visite à ses amis de Baïs où il est accueilli avec plaisir et se régale au cours d'une soirée « crêpes » comme il est de tradition à cette époque. La soirée s'éternise et sur les conseils de ses hôtes, il reste à dormir à la ferme, remettant au lendemain son retour au camp.

Le 22 février, la rumeur du massacre des 35 maquisards d'Izon arrive rapidement à Baïs. Désespéré, Robert quitte la ferme et remonte vers Bergiès puis, par la crête erre au-dessus du village de Barret de Lioure, car il a appris que Séderon était encerclé par 220 allemands qui fouillaient les habitations et les fermes isolées à la recherche des maquisards.

C'est alors qu'il est témoin du massacre des trois jeunes gens de Barret, abattus à la sortie du village. Choqué par les événements qu'il vient de vivre, Pistole sera récupéré deux jours plus tard par un groupe de maquisards cantonné dans une vieille ferme abandonnée à la limite des Omergues et de Montfroc.

Au cours des mois suivants, la situation des maquisards sera très précaire, partagée entre les corvées, la formation militaire et les actions de harcèlement des allemands, malgré une intendance qui ne suit pas et le peu de ravitaillement que subissent les jeunes gens. Il faudra attendre le cinq août pour que la situation évolue rapidement. Le groupe de Pistole installe des barrages et des postes d'embuscade et d'observation au col de la Pigière, à Macuègne, aux cols de l'Homme-Mort et du Negron, se repliant dans la forêt du Tay et à la ferme de Banastier selon les nécessités. Vers la fin août, le groupe de Pistole, incorporé au 1er Régiment de la Drôme, libère Nyons, puis remonte vers Montélimar où il sera incorporé dans l'armée régulière pour achever les opérations.

Après la guerre, Robert Saurel sera engagé à la gendarmerie où il accomplira toute sa carrière professionnelle, multipliant les casernements notamment à Cayenne durant 3 ans.

A 92 ans, Robert Saurel a toujours bon pied bon œil, habite son village natal de Violès et ne tire aucune gloire de son passé de maquisard dont il ne parle qu'avec circonspection. Il est, sans doute, le dernier survivant du maquis d'Izon-la-Bruisse. [Gilbert PICRON]

fin du Mesclun